

CONFÉRENCES-MIDI

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

À LA RECHERCHE DES ÉMOTIONS DANS LES ARCHIVES JUDICIAIRES

Une conférence d'**Éric Reiter**,
professeur d'histoire, Université Concordia

JEUDI 28 JANVIER 2016 à 12 h

UQTR, pavillon Ringuet, local 1002

Si l'histoire des émotions est un thème de recherche en pleine croissance, on connaît assez mal son volet proprement juridique. Quels rôles les émotions ont pu jouer dans le droit civil québécois, un champ de pouvoir qui se voulait éminemment rationnel? De quelle manière les parties à un procès concevaient et mettaient en récit des blessures infligées à leurs sentiments? Comment, pour leur part, avocats et juges traduisaient-ils juridiquement ces récits subjectifs? Comme nous le verrons, les archives judiciaires sont pleines de sentiments. C'est le cas, par exemple, des affaires d'aliénation d'affection ou de révocation d'un don pour cause d'ingratitude. D'autres litiges mettent plutôt en scène un préjudice émotionnel et moral, comme en témoignent les réclamations fondées sur la mortification ou la honte éprouvée à la suite d'une atteinte à l'honneur. La tâche, pour le chercher, est d'explorer la possibilité de distinguer entre les expressions d'émotion des parties et des influences sur la production de ces discours des règles de procédure, des intérêts en jeu et des exigences du droit. Où donc se trouve les émotions dans les archives judiciaires?

Nous traiterons, pour conclure, d'un incident peu connu survenu dans la vie d'un personnage, lui, très connu: Éva Circé-Côté, auteure, féministe et... spirite? En 1908, Circé-Côté intente une action en diffamation contre un journal qui a rapporté qu'elle appartenait à une secte de spiritisme active à Montréal. Sa poursuite et ses témoignages entendus lors du procès rendent compte, de concert, de la difficulté de faire valoir juridiquement un préjudice émotionnel et des défis auxquels font face les chercheurs qui essaient de reconstituer les univers émotionnels du passé.

ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Vous pouvez apporter votre repas

ciéq Centre
interuniversitaire
d'études québécoises

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.cieq.ca

